



NOTE D'INFORMATION

n° 25.23 – Avril 2025

Évaluation exhaustive de début de quatrième 2024 : stabilité des résultats en mathématiques et légère baisse en français, sauf en fluence

- En septembre 2024, l'ensemble des élèves de quatrième ont été évalués en français et en mathématiques, sur support numérique, pour la deuxième année consécutive. Le score en français est en léger recul par rapport à 2023 (- 2 points) et est stable en mathématiques. La proportion d'élèves dans les groupes les moins performants augmente légèrement dans les deux disciplines.

Les filles présentent de meilleures performances que les garçons en français, alors qu'en mathématiques, l'avantage est aux garçons.

Les performances sont très variables selon le secteur de scolarisation et le profil social des collèves avec des résultats inférieurs dans les collèves défavorisés. Néanmoins, les écarts de performances ne s'accroissent pas davantage par rapport à 2023.

Au test de fluence de lecture, six élèves de quatrième sur dix présentent le niveau attendu, avec de nettes différences selon le secteur de scolarisation.

En français, le « lexique » est le domaine le mieux maîtrisé alors que la « grammaire », l'« orthographe » et la « compréhension de l'écrit » sont les domaines les moins maîtrisés par les élèves. En mathématiques, le domaine « nombres et calculs » et le test spécifique en « automatismes » sont les mieux maîtrisés alors que le domaine « espace et géométrie » est le moins maîtrisé.

Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Directrice de la publication : Magda Tomasini

Auteurs : Marina Hick, Gwendoline Leourier,
Charles Philippe, Vincent Paillet, Hugo Rogie,
Sandra Andreu, Agnès Biarrotte-Sorin, Anaïs Bret,
François-Xavier Cannes, Hélène de Monestrol,
Marguerite Garnero, Charlotte Gill-Sotty, Aurélie Lacroix,
Christophe Laskowski, Audrey Léger, Aïcha M'Bafoumou,
Stéphanie Mas, Élodie Persem, Guillaume Rue,
DEPP-B2-1 et B2-2

Édition : Johanna Sztanke

Maquettiste : Frédéric Voiret

e-ISSN 2431-7632

► En septembre 2024, 810 000 élèves de quatrième scolarisés dans 7 000 établissements publics et privés sous contrat ont passé une évaluation standardisée sur support numérique pour la deuxième année consécutive. Les résultats issus de cette évaluation permettent d'établir une photographie des connaissances et des compétences des élèves en français et en mathématiques à ce niveau du collève, aussi bien à l'échelle nationale qu'au niveau de chaque académie. L'évaluation ne constitue pas un balayage exhaustif des programmes. Les exercices en français permettent de tester les connaissances et les compétences associées à la « compréhension de l'écrit », à l'« étude de la langue » et à la « compréhension de l'oral ». Pour les mathématiques, sont concernées les connaissances et les compétences associées aux « nombres et calculs », « grandeurs et mesures », « espace et géométrie » et « organisation et gestion de données, fonctions » (voir méthodologie en ligne).

Légère hausse de la proportion d'élèves dans les groupes les moins performants

En 2024, au niveau national, le score moyen en français baisse de 2 points par rapport à l'année précédente (248 points en 2024, contre 250 points en 2023) (voir figure 1.2 en ligne). La proportion des élèves diminue dans les groupes les plus performants (groupes 5 et 6) avec 27,5 % en 2024, contre 29,2 % en 2023 et augmente dans les groupes les moins performants (groupes 1 et 2) : 34,2 % en 2024 contre 32,3 % en 2023 ↘ figure 1.

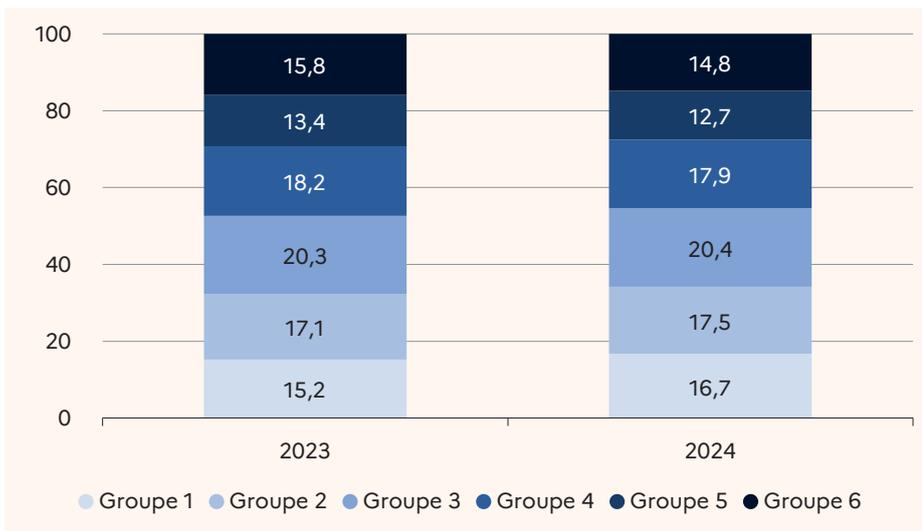
En mathématiques, le score moyen est stable par rapport à l'édition précédente (249 points en 2024, contre 250 points en 2023) (voir figure 2.2 en ligne). La proportion d'élèves dans les groupes les moins performants augmente légèrement (34,4 % en 2024, contre 33,1 % en 2023) et celle dans les autres groupes varie de façon non significative ↘ figure 2.

Des difficultés scolaires pour les élèves de quatrième en éducation prioritaire

Les résultats des élèves de quatrième scolarisés dans les établissements relevant de l'éducation prioritaire (EP) sont inférieurs à ceux des élèves des autres secteurs de

scolarisation. En français, le score des élèves de REP est de 226 points, contre 248 points pour ceux scolarisés dans le secteur public hors EP (soit 22 points d'écart). En mathématiques, le score est de 226 points pour les élèves de REP, contre 250 points pour ceux scolarisés dans le public hors EP (soit 24 points d'écart) (voir figures 1.2 et 2.2 en ligne). La part des élèves les moins performants est supérieure de 18,4 points en français et de 21,2 points en mathématiques par rapport à celle des élèves scolarisés dans le secteur public hors éducation prioritaire. Les écarts de score entre les élèves accueillis dans les établissements du réseau d'éducation prioritaire renforcé (REP+) et ceux du secteur public hors éducation prioritaire sont encore plus marqués, avec des écarts de 34 points en français et de 35 points en mathématiques. En 2024, 62,8 % des élèves de REP+ appartiennent aux groupes les moins performants en français et 65,7 % en mathématiques (respectivement + 29,3 points et + 32,5 points par rapport aux élèves scolarisés dans le secteur public hors EP). Cet écart de performance est stable en français et se réduit en mathématiques de 1,6 point par rapport à 2023. Ces constats doivent être mis en regard de la structure sociale des publics accueillis.

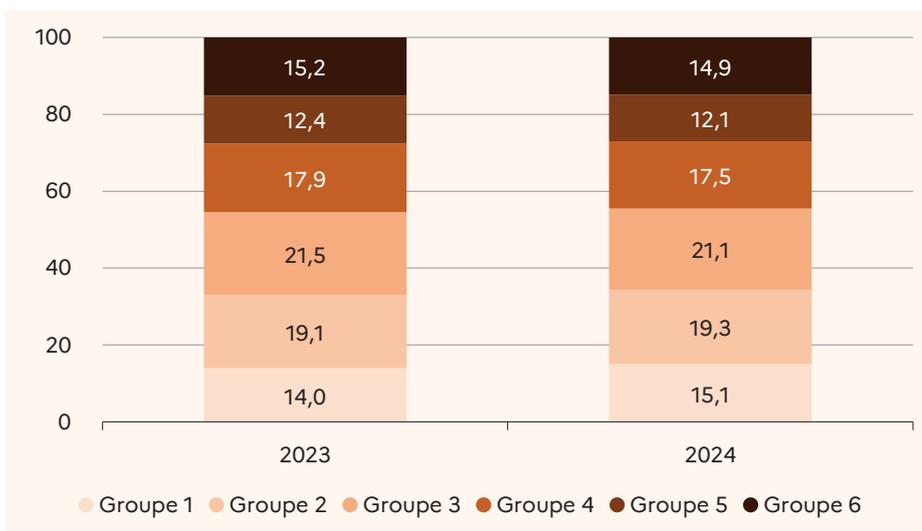
➤ 1 Évolution de la répartition des élèves dans les groupes de performance en français (en %)



Lecture : en 2024, 14,8 % des élèves de quatrième ayant passé l'épreuve de français sont dans le groupe 6.
Champ : établissements du ministère de l'Éducation nationale, France + Saint-Martin + Saint-Barthélemy, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, évaluation exhaustive de début de quatrième, 2023-2024.

Ref. : Note d'Information, n° 25.23. DEPP

➤ 2 Évolution de la répartition des élèves dans les groupes de performance en mathématiques (en %)



Lecture : en 2024, 14,9 % des élèves de quatrième ayant passé l'épreuve de mathématiques sont dans le groupe 6.
Champ : établissements du ministère de l'Éducation nationale, France + Saint-Martin + Saint-Barthélemy, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, évaluation exhaustive de début de quatrième, 2023-2024.

Ref. : Note d'Information, n° 25.23. DEPP

Des résultats fortement corrélés au niveau social des élèves

La DEPP a élaboré un indice de position sociale (IPS) qui permet de rendre compte du niveau social des collèges. La moyenne de cet indice est calculée pour chaque collège. Au niveau national, ceci permet de répartir les élèves en cinq groupes, de ceux appartenant aux 20 % des collèges les moins favorisés (groupe d'IPS 1) à ceux appartenant aux 20 % des collèges les plus favorisés (groupe d'IPS 5). Les disparités de maîtrise sont très marquées selon le profil social de l'établissement.

En 2024, dans les collèges les plus favorisés socialement (groupe d'IPS 5), le score moyen en français s'élève à 272 points, contre 223 points dans les collèges les moins favorisés (groupe d'IPS 1), soit 49 points de différence (voir figure 1.2 en ligne). Ainsi, 55,0 % des élèves des collèges les moins favorisés appartiennent aux groupes des élèves les moins performants, contre 17,5 % parmi ceux des collèges les plus favorisés (respectivement 12,5 % et 45,0 % dans les groupes des élèves les plus performants). Par rapport à la rentrée précédente, la proportion d'élèves dans les groupes les moins performants augmente de 2,2 à 2,3 points dans les collèges de groupes d'IPS 1 à 3.

En mathématiques, dans les collèges les plus favorisés socialement (groupe d'IPS 5), le score moyen s'élève à 273 points, contre 223 points dans les collèges les moins favorisés (groupe d'IPS 1), soit 50 points de différence (voir figure 2.2 en ligne). En 2024, 57,0 % des élèves des collèges les moins favorisés appartiennent aux groupes des élèves les moins performants (groupe d'IPS 1), contre 17,4 % parmi ceux des collèges les plus favorisés (respectivement 11,1 % et 44,2 % dans les groupes des élèves les plus performants). La proportion d'élèves dans les groupes les moins performants augmente de 1,3 à 2,0 points dans les collèges de groupes d'IPS 1 à 3, suivant la même tendance qu'en français par rapport à 2023, même si les écarts sont moins importants (voir figure 2.2 en ligne).

Les résultats des garçons sont plus faibles que ceux des filles en français et plus élevés en mathématiques

En français, 40,3 % des garçons appartiennent aux groupes des élèves les moins performants, contre 27,8 % des filles (respectivement 22,6 % et 32,5 % dans les groupes les plus performants) (voir figure 1.2 en ligne). La proportion d'élèves les moins performants augmente par rapport à 2023, chez les garçons comme chez les filles, avec une hausse plus importante pour les garçons (+ 2,2 points contre + 1,4 point pour les filles). Cette tendance se reflète dans les évolutions des scores, avec une baisse de 3 points pour les garçons et de 2 points pour les filles. En mathématiques, la situation est inversée : 37,0 % des filles appartiennent aux groupes des élèves les moins performants, contre 31,7 % des garçons (respectivement 23,2 % et 30,7 % dans ceux des élèves les plus performants) (voir figure 2.2 en ligne). Comme en français, la proportion dans les groupes les moins performants augmente (+ 1,0 point pour les garçons et + 1,5 point pour les filles), ce qui se reflète dans les évolutions des scores (stable pour les garçons contre - 2 points pour les filles).

En français, moins de la moitié des élèves ont une maîtrise satisfaisante de la grammaire, de l'orthographe et de la compréhension de l'écrit

En français comme en mathématiques, pour chacun des domaines évalués, deux seuils de réussite sont déterminés, de façon à identifier trois groupes d'élèves : un premier seuil en deçà duquel les élèves sont considérés en difficulté et donc en

besoin d'accompagnement dès le début de l'année (seuil 1, groupe « à besoins ») ; un second seuil en deçà duquel les acquis des élèves semblent fragiles (seuil 2, groupe « fragile ») ; au-dessus de ce seuil, les élèves sont considérés comme ayant une maîtrise satisfaisante de ces domaines.

En français, les résultats sont disponibles pour les domaines de la « grammaire », de l'« orthographe » et de la « compréhension de l'oral » ainsi que pour les tests spécifiques de « compréhension de l'écrit » et de « lexique ». Les exercices proposés cette année sont similaires à ceux de l'an dernier.

En 2024, moins de la moitié des élèves présentent une maîtrise satisfaisante en « grammaire », en « orthographe » et en « compréhension de l'écrit » (respectivement 47,7 %, 46,1 % et 42,5 %)

➤ **figure 3.**

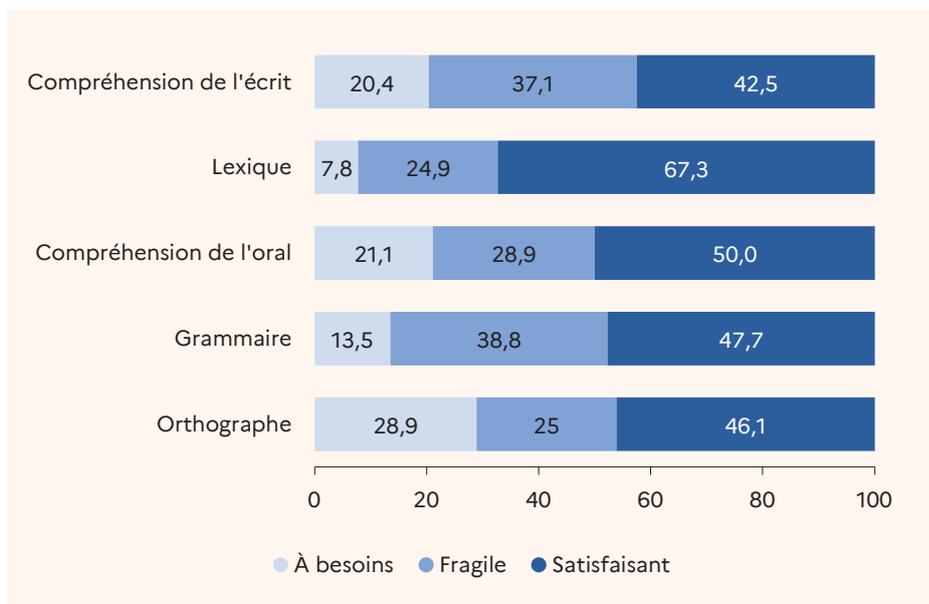
Dans les autres domaines évalués, les élèves sont plus nombreux dans le groupe de maîtrise satisfaisante : 67,3 % en « lexique » et 50,0 % en « compréhension de l'oral ».

L'orthographe est le domaine où les inégalités sociales sont les plus fortes

Quels que soient les domaines concernés, les niveaux de maîtrise varient selon le secteur de scolarisation : les écarts entre la part d'élèves présentant un niveau satisfaisant scolarisés dans le public hors EP et ceux scolarisés en REP s'échelonnent de 14,6 points en « compréhension de l'écrit » à 16,2 points en « lexique » (voir figure 3.1 en ligne). Ces écarts sont encore plus importants entre les élèves du secteur public hors EP et ceux de REP+ (de 21,9 points en « compréhension de l'écrit » à 27,2 points en « lexique »). Les élèves scolarisés dans le secteur privé présentent les niveaux de maîtrise les plus élevés dans tous les domaines. Ces résultats doivent être mis en regard de la structure sociale des publics accueillis.

Les disparités de maîtrise restent très marquées selon le profil social de l'établissement. Dans les collèges les plus favorisés socialement, la proportion d'élèves atteignant un score satisfaisant s'élève ainsi à 64,5 % en « orthographe », contre 27,6 % dans les collèges accueillant les élèves les moins favorisés socialement. C'est dans ce domaine que les écarts sont les plus importants (36,9 points). Ils se situent autour de 33 points en « compréhension de l'écrit » et en « compréhension de l'oral » et autour de 34 points en « lexique » et en « grammaire ». Les filles présentent des performances supérieures à celles des garçons dans les différents domaines évalués. L'écart le

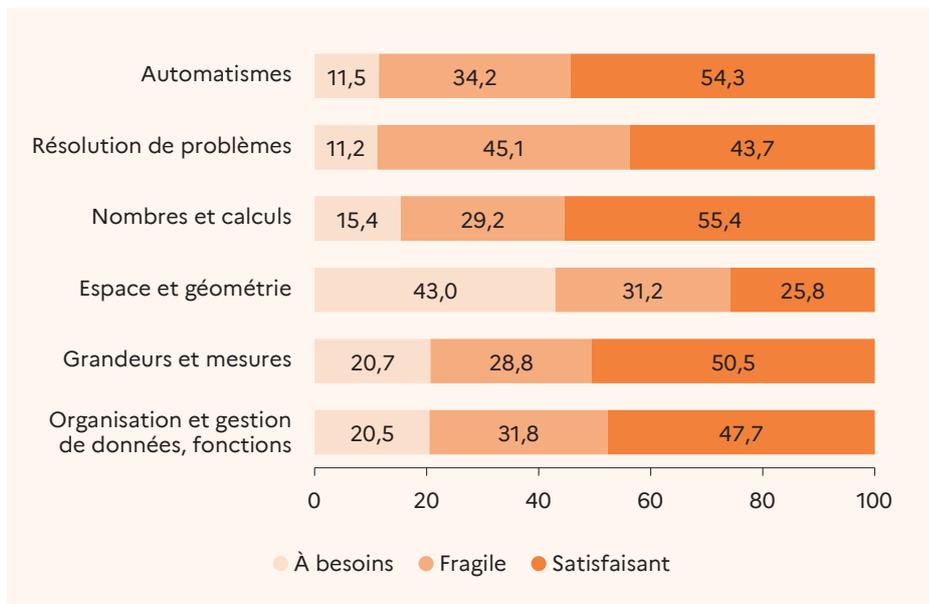
➤ **3 Répartition des élèves dans les groupes de maîtrise pour les domaines de français (en %)**



Lecture : en 2024, 42,5 % des élèves de quatrième ont une maîtrise satisfaisante en « compréhension de l'écrit ».
Champ : établissements du ministère de l'Éducation nationale, France + Saint-Martin + Saint-Barthélemy, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, évaluation exhaustive de début de quatrième, septembre 2024.

Réf. : Note d'Information, n° 25.23. DEPP

➤ **4 Répartition des élèves dans les groupes de maîtrise pour les domaines de mathématiques (en %)**



Lecture : en 2024, 54,3 % des élèves de quatrième ont une maîtrise satisfaisante en « automatismes ».
Champ : établissements du ministère de l'Éducation nationale, France + Saint-Martin + Saint-Barthélemy, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, évaluation exhaustive de début de quatrième, septembre 2024.

Réf. : Note d'Information, n° 25.23. DEPP

plus prononcé atteint 15,0 points en « compréhension de l'écrit », où 50,1 % des filles sont en situation de maîtrise satisfaisante, contre 35,1 % des garçons. En « grammaire » et en « orthographe », la différence en faveur des filles est de 10,0 points. En « lexique », cette différence est de 8,5 points. En « compréhension de l'oral », l'écart est le plus faible, + 2,6 points en faveur des filles.

En mathématiques, une marge de progression importante dans le domaine « espace et géométrie »

En mathématiques, les résultats concernent les domaines « grandeurs et mesures », « nombres et calculs », « organisation et gestion de données, fonctions » et « espace et géométrie » ainsi que les tests spécifiques portant sur les « automatismes » et la « résolution de problèmes » (ces tests sont composés d'items issus des quatre domaines).

En 2024, le domaine « espace et géométrie », est celui dont le taux de maîtrise satisfaisante est le plus faible (25,8 % d'élèves) ↘ **figure 4**. Dans les autres domaines évalués, environ la moitié des élèves présentent une maîtrise satisfaisante : 47,7 % en « organisation et gestion de données, fonctions », 50,5 % en « grandeurs et mesures » et 55,4 % en « nombres et calculs ». Pour les tests spécifiques, le niveau de maîtrise varie de 43,7 % en « résolution de problèmes » à 54,3 % en « automatismes ».

Quels que soient les domaines et tests spécifiques concernés, les niveaux de maîtrise varient selon le secteur de scolarisation : les écarts entre la part des élèves présentant un niveau satisfaisant scolarisés dans le public hors EP et ceux scolarisés en REP s'échelonnent de 13,9 points en « espace et géométrie » à 19,4 points en « grandeurs et mesures » (voir **figure 4.1 en ligne**). Ces écarts sont plus élevés entre les élèves du secteur public hors EP et ceux de REP+ : de 19,0 points en « espace et géométrie » à 28,6 points en « grandeurs et mesures ». Comme pour les domaines évalués en français, les élèves du secteur privé présentent les niveaux de maîtrise les plus élevés dans tous les domaines. Ces résultats doivent être mis en regard de la structure sociale des publics accueillis.

Les disparités de maîtrise restent très marquées selon le profil social de l'établissement. En « automatismes », 73,2 % des élèves atteignent un score satisfaisant dans les collèges les plus favorisés socialement, contre 33,1 % dans les collèges accueillant les élèves les moins favorisés socialement. C'est dans ce test spécifique que l'écart est le plus important (40,1 points). Cet écart s'élève à 38,6 points en « grandeurs et mesures », 38,0 points en « nombres et calculs », 36,0 points en « résolution de problèmes », 33,5 points en « organisation et gestion de données, fonctions » et 31,2 points en « espace et géométrie ». À l'exception du domaine « espace et géométrie », où les niveaux sont très peu différents (écart de 1,7 point à l'avantage des garçons), les garçons présentent des

performances supérieures à celles des filles dans tous les autres domaines et tests spécifiques évalués en début de quatrième en mathématiques. L'écart le plus prononcé atteint 10,9 points en « organisation et gestion de données, fonctions », où 53,1 % des garçons présentent une maîtrise satisfaisante, contre 42,2 % des filles. En « résolution de problèmes », l'écart est de 9,9 points (48,6 % des garçons sont dans le groupe satisfaisant contre 38,7 % des filles). En « automatismes », l'écart en faveur des garçons est de 8,6 points. Il est de 8,2 points en « nombres et calculs », et de 7,3 points en « grandeurs et mesures ».

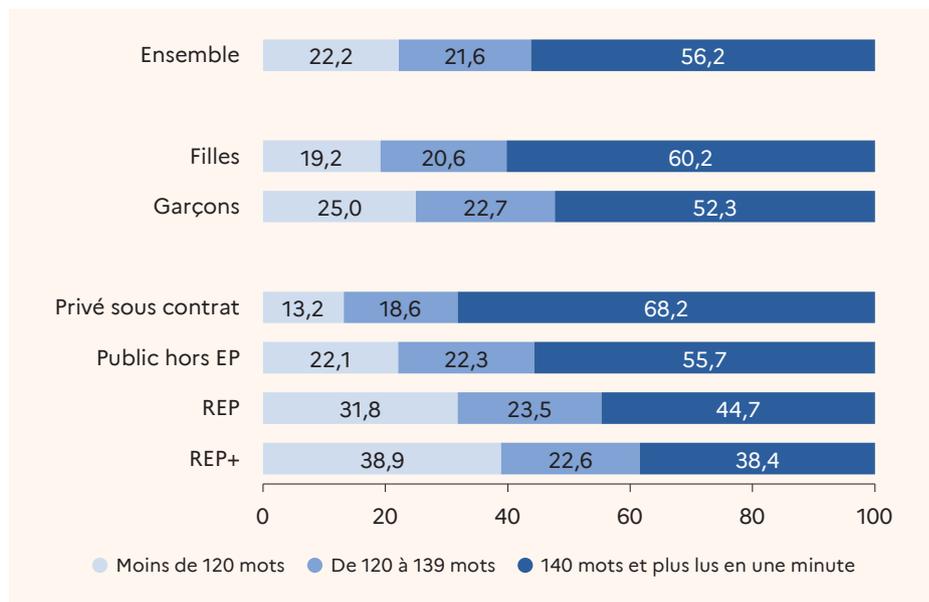
Six élèves sur dix entrant en quatrième atteignent un niveau satisfaisant en fluence de lecture

Lors de la session 2024, un test de fluence de lecture a été proposé à l'ensemble des élèves dans le cadre de l'évaluation de début de quatrième. La remontée des résultats est effective pour 91 % des élèves. Ce test est identique à celui de 2023. En 2024, le score moyen de fluence au niveau national est

de 145 mots correctement lus par minute, contre 144 en 2023 (voir **figure 5.1 en ligne**). Si 56,2 % des élèves atteignent l'objectif de 140 mots et plus, 22,2 % n'atteignent pas 120 mots lus en une minute (attendus de fin de CM2) et 21,6 % présentent des fragilités sur cet exercice (score compris entre 120 et 139 mots lus par minute) ↘ **figure 5**.

En fluence, comme dans les autres domaines évalués en français, des différences entre filles et garçons s'observent dans le score moyen et dans la distribution dans les groupes de maîtrise. Le score moyen des filles est de 7 points supérieur à celui des garçons (149 mots pour les filles contre 142 pour les garçons) (voir **figure 5.1 en ligne**). 25,0 % des garçons n'atteignent pas les attendus de fin de CM2 (la lecture de 120 mots en une minute) contre 19,2 % des filles. Les résultats diffèrent selon le secteur de scolarisation : 68,2 % des élèves scolarisés dans le secteur privé atteignent le seuil de 140 mots lus en une minute, contre 55,7 % des élèves scolarisés dans le secteur public hors EP. En REP+, 38,4 % des élèves atteignent ce seuil de 140 mots, mais 38,9 % des élèves ne parviennent pas à lire 120 mots par minute. ■

↘ 5 Répartition des élèves dans les groupes de maîtrise par caractéristique en fluence (en %)



Lecture : en 2024, 22,2 % des élèves de quatrième ont eu un score de fluence inférieur à 120 mots lus en une minute.

Champ : établissements du ministère de l'Éducation nationale, France + Saint-Martin + Saint-Barthélemy, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, évaluation exhaustive de début de quatrième, septembre 2024.

Réf. : Note d'Information, n° 25.23. DEPP

POUR EN SAVOIR PLUS

Retrouvez la Note d'Information 25.23, ses figures et données complémentaires sur education.gouv.fr/notes-d-information